

Comité de liaison Hydro-Québec—Union des producteurs agricoles



Table des matières

- 3 **Mot des directions**
- 4 **Le comité de liaison**
- 5 **Bilan des travaux**
Travaux de maîtrise de la végétation aux abords du réseau de distribution
- 6 **Réglementation fédérale sur la prévention des dommages aux lignes internationales et interprovinciales de transport d'électricité**
- 7 **Suivi de la mise en service de la ligne à 735 kV Chamouchouane–Bout-de-l'Île**
- 8 **Principales activités du Comité spécialisé sur les tensions parasites**
Présentation d'une étude sur les robots de traite
- 9 **Tensions parasites à la ferme**
- 10 **Efficacité énergétique**
- 11 **Suivis divers**

Le comité de liaison en bref

Créé en 1996, le Comité de liaison Hydro-Québec (HQ)–Union des producteurs agricoles (UPA) est une tribune qui a pour but de favoriser le dialogue entre les deux organisations sur tout sujet d'intérêt commun. Grâce aux échanges d'information et de points de vue de même qu'avec l'examen plus approfondi de problématiques particulières, les travaux du comité de liaison permettent la création d'un climat propice à la conciliation et à l'adoption de positions communes sur des sujets qui interpellent l'UPA et Hydro-Québec.

Pour assurer son bon fonctionnement et le suivi des dossiers, le comité de liaison préconise la formation de comités de travail spécialisés, l'élaboration de protocoles d'entente ainsi que la rédaction de comptes rendus des rencontres statutaires qui précisent les actions à entreprendre. Le comité de liaison doit également rendre compte, chaque année, de ses activités par la publication d'un rapport diffusé auprès des deux organisations.

Mot des directions

L'UPA et Hydro-Québec ont le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2020 de leur comité de liaison.

Tout d'abord, quelle année que celle de 2020! On ne peut passer sous silence qu'elle aura été marquante à plusieurs égards pour de nombreux organismes et entreprises, vu le contexte de la pandémie de COVID-19. Cette situation singulière ne nous a toutefois pas empêchés d'avancer les dossiers de fond qui trouvent écho auprès de nos organisations respectives. L'année aura également permis de mettre en lumière l'importance des aliments produits chez nous, à l'aide d'une énergie propre. Dans cette veine, deux bonnes nouvelles ont été annoncées en 2020 : l'arrivée d'une nouvelle offre tarifaire avantageuse visant les producteurs en serre de même que l'entrée en vigueur d'un programme, au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), visant à soutenir l'accès des entreprises agricoles et agroalimentaires à une alimentation électrique triphasée.

Le comité s'est également intéressé à l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation fédérale portant sur les lignes interprovinciales et internationales de transport d'électricité, sur la portée et les effets de cette dernière sur les infrastructures d'HQ, de même que sur les activités agricoles et forestières se déroulant dans les emprises.

Nous avons aussi échangé sur les mesures en efficacité énergétique qui bénéficient au secteur agricole et que nous souhaitons tous les plus porteuses.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce rapport qui présente les principaux dossiers discutés au comité de liaison. En terminant, nous tenons à remercier tous ceux qui ont offert leur expertise et leur disponibilité aux travaux du comité de liaison, de même qu'aux comités de travail qui y sont associés.



Julie Boucher

Vice-présidente

Expérience client, communications et relations avec les communautés

Hydro-Québec

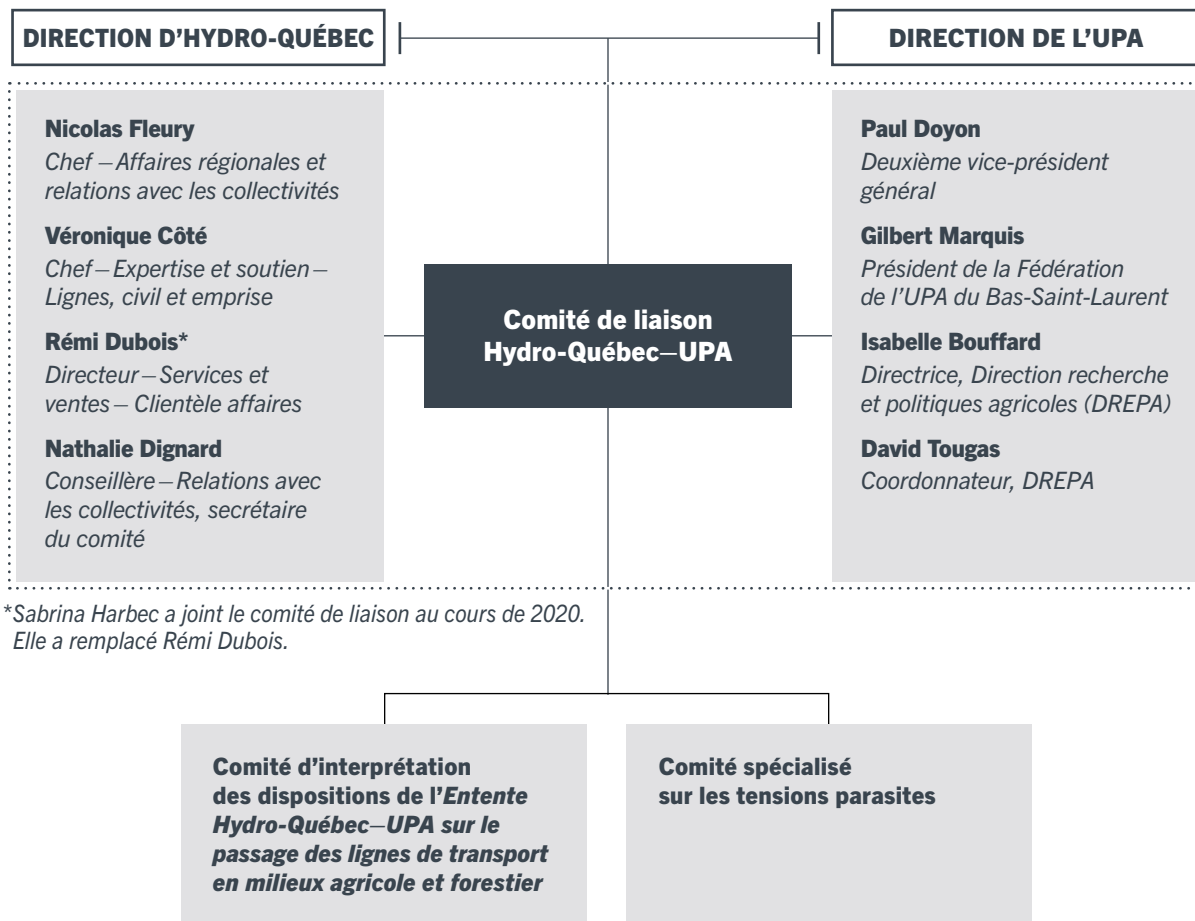


Paul Doyon

Deuxième vice-président général

Union des producteurs agricoles

Le comité de liaison



Principaux sujets traités en 2020

Le Comité de liaison Hydro-Québec-UPA a tenu deux rencontres en 2019. Les discussions ont notamment porté sur :

- la maîtrise de la végétation aux abords du réseau de distribution;
- la réglementation fédérale sur les lignes internationales et interprovinciales de transport d'électricité;
- le suivi de la mise en service de la ligne de transport Chamouchouane-Bout-de-l'Île;
- le suivi des activités en efficacité énergétique pour le marché agricole.

Bilan des travaux

Travaux de maîtrise de la végétation aux abords du réseau de distribution

Des spécialistes d'HQ sont venus présenter les principes qui guident les travaux de maîtrise de la végétation effectués près du réseau de distribution.

Ces derniers nous informent qu'une bonne proportion des pannes d'électricité (de 40 à 70 %) est causée par la présence de végétation qui entre en contact avec les lignes de distribution, comme par exemple lorsqu'il y a de forts vents, en présence de verglas ou encore lors d'événements climatiques particuliers.

Il existe différents types de travaux de maîtrise de végétation (élagage, abattage, déboisement) qui visent à assurer la sécurité des personnes, l'intégrité des infrastructures d'HQ de même que la qualité et la fiabilité du service. La planification de ces travaux est établie selon différents facteurs, tels que le taux de pannes, le nombre d'années écoulées depuis le dernier entretien, le rythme de croissance de la végétation, etc.

En terminant, HQ a présenté un survol du cadre légal et réglementaire concernant l'abattage d'arbres, référant à certaines modalités de la *Loi sur la protection des arbres* de même qu'à la réglementation municipale.



Bilan des travaux (suite)

Réglementation fédérale sur la prévention des dommages aux lignes internationales et interprovinciales de transport d'électricité

À la suite de l'entrée en vigueur de nouveaux règlements à la fin de l'année 2019 et en 2020, HQ a présenté les mesures s'appliquant aux lignes de transport d'électricité internationales et interprovinciales et a indiqué qu'elle ne prévoit pas de réelles contraintes à ses activités régulières d'exploitation. En effet, HQ intègre déjà la majorité des éléments contenus dans ces nouveaux règlements, notamment ceux qui visent le respect des lois, des règles, des normes et des obligations déjà en vigueur au Québec et au Canada.

Ainsi, lorsqu'HQ planifie la construction d'une ligne de transport, l'entreprise acquiert des servitudes auprès des propriétaires visés par le tracé. Ces actes notariés citent déjà les actions de même que les usages compatibles avec l'exploitation du réseau, afin d'assurer la sécurité, l'intégrité des infrastructures et la fiabilité du réseau, conformément aux objectifs de cette réglementation. Les différents échanges ont permis de faire la lumière sur les enjeux liés à cette dernière et de convenir d'un plan de communication visant à sensibiliser les producteurs agricoles et forestiers sur les pratiques compatibles en présence d'infrastructures d'HQ.



Bilan des travaux (suite)

Suivi de la mise en service de la ligne à 735 kV Chamouchouane—Bout-de-l'Île

En prévision de la mise en service de la ligne de transport Chamouchouane—Bout-de-l'Île prévue en 2019, un comité de suivi a été mis sur pied en 2018 ayant le mandat de veiller à ce que cette nouvelle ligne n'engendre pas de tensions parasites¹ dans les fermes situées à proximité. Ce comité était composé des représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), de l'UPA, d'Hydro-Québec et d'une firme externe de génie-conseil. Cette dernière a été mandatée pour prendre, dans un premier temps, les mesures de tension de neutre dans les quatre fermes concernées, avant et après la mise en service de la ligne.

Ainsi, au cours de l'année 2019, la firme a pris une première série de mesures chez les fermes pour évaluer la tension se trouvant entre la borne de neutre du panneau électrique et une électrode de référence. Au début de l'année 2020, elle a présenté les résultats de cette démarche aux producteurs agricoles de même qu'aux membres du comité de suivi. Cette présentation a permis d'expliquer la démarche, le protocole d'intervention, les valeurs de tensions obtenues de même que les graphiques présentant les manœuvres réalisées sur le réseau de façon à évaluer les effets de la nouvelle ligne sur les tensions de neutre des fermes.

Cette première série de mesures a démontré que la tension de neutre à l'entrée électrique de deux fermes a augmenté de plus que 0,5 V à la suite de la mise en service de la ligne alors qu'une troisième a connu une augmentation de 0,5 V. Conformément au protocole d'évaluation des tensions, il devenait alors requis de valider si cette augmentation de tension de neutre se traduisait par une tension parasite pouvant affecter le comportement des animaux.

Cette deuxième série de mesures a été prise à l'intérieur des fermes au cours de l'année 2020 pour être analysée en 2021. Advenant la présence de tensions parasites, HQ déterminera les interventions requises.

Parallèlement, les quatre fermes ont également fait l'objet d'un suivi multidisciplinaire assuré par le MAPAQ. Ce dernier a également présenté aux producteurs ainsi qu'au comité de liaison les mesures de tensions qu'il a prises dans ces fermes et s'est engagé à poursuivre l'analyse afin que la nouvelle ligne de transport n'affecte pas le comportement animal dans les fermes concernées.

1. **Tension parasite** : toute différence de tension enregistrée entre deux points susceptibles d'être touchés par un animal et qui peut occasionner une circulation de courant qui affecterait son comportement. Les animaux réagissent au courant produit par une tension, et non à la tension elle-même. Pour qu'un animal réagisse au contact de ces deux points, la source de tension doit engendrer une circulation de courant d'une intensité supérieure au seuil de tolérance de celui-ci. (Référence : USBA, Proceedings from Stray Voltage and Dairy Farms, conference 2003, NRAES-149, p. 8)

Principales activités du Comité spécialisé sur les tensions parasites

Présentation d'une étude sur les robots de traite

Les percées technologiques permettent des retombées positives dans plusieurs secteurs d'activités. C'est notamment le cas dans le secteur agricole alors que les entreprises ont recours de plus en plus à des systèmes robotisés pour la traite. Considérant la venue de ces nouveaux équipements, l'expert de référence du MAPAQ a proposé de bonifier la démarche de prise de mesures des tensions sur les robots de traite tout en identifiant les surfaces où les mesures devraient être prises (ex. : tapis, bras de traite, brosse et trayeuse, etc.). Cette façon de faire permettra aux maîtres électriciens de déceler s'il y a présence de tensions parasites aux endroits les plus propices.



Principales activités du Comité spécialisé sur les tensions parasites (suite)

Tensions parasites à la ferme

Le comité spécialisé tripartite (UPA–MAPAQ–Hydro-Québec) sur les tensions parasites, issu du comité de liaison, effectue une vigie du dossier des tensions parasites et soutient les producteurs agricoles qui estiment être confrontés à un problème de tensions parasites. Dans ce dernier cas, c'est le Réseau Agriconseils Mauricie, mandaté par le MAPAQ, qui prend en charge ces dossiers. L'organisme vérifie dans un premier temps les démarches entreprises par le producteur agricole. Dans la plupart des cas, l'intervenant se déplace à la ferme, consigne différentes mesures de tensions et remet une copie du document au producteur. Ce document peut ensuite être utilisé par un maître électricien ou un ingénieur pour poursuivre les interventions qui seraient requises.

Si le problème persiste ou si le dossier s'avère complexe, le Réseau sollicite l'avis de l'expert mandaté par le MAPAQ. Selon les situations, ce conseiller peut agir seul à la ferme ou demander le support d'Hydro-Québec.

Le tableau qui suit présente les interventions faites auprès des producteurs agricoles au cours de l'année 2020.

NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS EN 2020*	
Producteurs ayant sollicité le Réseau Agriconseils Mauricie	122
Exploitations dans lesquelles le Réseau Agriconseils Mauricie ou l'expert mandaté par le MAPAQ sont intervenus	100
Dossiers dans lesquels Hydro-Québec est intervenue	5
Cas ayant nécessité des interventions sur le réseau de distribution d'Hydro-Québec	2

**Soulignons qu'un nouveau technicien est entré en poste en décembre 2019 à la suite du départ du précédent, qui travaillait à mi-temps depuis plusieurs mois.*

Tel que le démontre le tableau précédent, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, le Réseau Agriconseils Mauricie est intervenu dans 100 exploitations agricoles. À la demande du Réseau ou du MAPAQ, Hydro-Québec est intervenue dans cinq dossiers. Dans deux situations, elle a réalisé les interventions sur son réseau qui ont permis d'améliorer la situation.



Effacité énergétique

Suivi

Le comité de liaison a suivi les résultats des activités en efficacité énergétique d'Hydro-Québec destinées à la clientèle agricole, notamment ceux découlant du programme Produits agricoles efficaces. En 2020, l'entreprise a accepté 1 018 demandes qui ont engendré des économies d'énergie de 14,44 GWh et permis des remises d'environ 1,4 M\$. Le tableau ci-dessous donne les résultats obtenus en 2020 par catégorie de produits. On remarque que l'éclairage agricole de même que les systèmes industriels contribuent à générer plus de 92 % du volume d'énergie économisée.

ACTIVITÉS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN MILIEU AGRICOLE EN 2020

PRODUIT	NOMBRE DE DEMANDES	REMISE D'HYDRO-QUÉBEC AUX CLIENTS (\$)	VOLUME D'ÉNERGIE ÉCONOMISÉE (GWh nets)
Tapis chauffants	0	0	0
Ventilateurs	28	10 156	0,05
Échangeurs à plaques	19	19 000	0,05
Niches à porcelets	9	208 477	1,00
Systèmes de traite	14	12 700	0,04
Éclairage agricole	932	924 695	8,33
Systèmes industriels	16	207 300	4,97
Total	1 018	1 382 328	14,44



Suivis divers

Triphasé

À la suite de l'énoncé budgétaire du gouvernement du Québec en mars 2020, le MERN a élaboré un programme ayant comme objectifs de faciliter l'accès au réseau électrique triphasé aux entreprises agricoles et agroalimentaires situées dans les milieux non desservis, de réduire les émissions de gaz à effet de serre de ces entreprises qui sont principalement localisées en zone rurale et de réduire la consommation d'énergie fossile. Le Programme d'extension du réseau triphasé a été lancé officiellement en novembre 2020.

Option tarifaire pour les producteurs en serre

En juillet 2020, Hydro-Québec a soumis à l'approbation de la Régie de l'énergie une nouvelle option dans le but d'étendre les modalités d'application de l'option d'électricité additionnelle à un plus grand nombre de clients serriculteurs ainsi qu'à un nouvel usage. À la fin de l'année 2020, la Régie a donné son aval à cette option tarifaire.

Concrètement, cette nouvelle offre tarifaire permettra aux producteurs en serre de bénéficier d'une énergie propre pour l'éclairage de photosynthèse ou pour le chauffage des espaces destinés à la culture des végétaux, et ce, à prix avantageux.





Pour toute demande d'information sur les travaux du Comité de liaison Hydro-Québec–Union des producteurs agricoles, veuillez communiquer avec :

Nathalie Dignard

Hydro-Québec

Téléphone : 514 289-2211, poste 3246

Télécopieur : 514 289-4488

Courriel : dignard.nathalie@hydro.qc.ca

David Tougas

Union des producteurs agricoles

Téléphone : 450 679-0540, poste 8729

Télécopieur : 450 679-4943

Courriel : davidtougas@upa.qc.ca

Préparé en collaboration avec
l'Union des producteurs agricoles
et la vice-présidence Expérience client,
communications et relations avec les
communautés Hydro-Québec

Février 2022

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-91154-8
2022G164